

OBJET

FINANCES - Attribution  
de subventions dans le  
cadre de "Saint-Quentin  
Commerce" et "Fisac  
Cœur de Ville & Europe".

==

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
23/06/20

Date d'affichage :  
07/07/20

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers  
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JUIN 2020 à 18h00

Réunion par visioconférence

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Colette BLEROT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Julien CALON, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES, Mme Aïssata SOW, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusés représentés :

Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la décision d'attribution de subvention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) n°18-0257 du 31 décembre 2018 du Ministre de l'économie et des finances,

Vu la délibération du 25 février 2019 instituant l'aide à l'embellissement, l'aménagement et la sécurisation des points de vente, Saint-Quentin FISAC Cœur de Ville et Europe 2019 – 2021,

Vu la délibération du 29 avril 2019 reconduisant, en accord avec la Région, un dispositif d'aide à l'investissement sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin, Saint-Quentin – Commerce 2019 - 2021,

La dynamique commerciale est un enjeu majeur pour le cœur de la ville comme pour les quartiers. Afin d'accompagner les commerçants et artisans dans leurs projets de développement, la Ville de Saint-Quentin, en partenariat avec l'Etat et la Région, a décidé de mener des actions d'aide à l'investissement à travers deux dispositifs.

Il s'agit, pour les commerçants et artisans exerçant dans le périmètre défini par le FISAC et réalisant des investissements éligibles, de l'octroi d'une subvention de 40 % du montant H.T. des dépenses avec un plafond d'aide de 3000 €.

La ville intervient à hauteur de 20 % du montant H.T. avec un plafond fixé à 1 500 € H.T. par commerce. L'Etat intervient dans les mêmes proportions.

- SAINT-QUENTIN – COMMERCE 2019 - 2021

Il s'agit, sur tout le territoire de Saint-Quentin, de l'octroi aux commerçants et artisans, qui réalisent des travaux d'embellissement, d'agencement et de sécurisation dans leur point de vente, d'une subvention de 20 % du montant H.T. des investissements avec un plafond d'aide de 2 000€.

Les commerçants et artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « Saint-Quentin FISAC Coeur de Ville et Europe » et « Saint-Quentin Commerce » ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes les formalités.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 41 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Aurélien JAN, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON.

Pour extrait conforme,

  
  
Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200629-49329-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 07/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

**LISTE DES BENEFICIAIRES « SAINT-QUENTIN – COMMERCE » 2019 - 2021  
DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>NOM</b>	<b>ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>Florence SOREL</b>	<b>EURL THAREL</b>	coiffeur	28 rue de Florimond 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Nathalie Rousseaux</b>	<b>ROUSSEAUX FLEURS</b>	fleuriste	rue Georges Pompidou 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>1 000 €</b>
<b>Sylvie CRISTALLINI</b>	<b>CREA'TIFF</b>	coiffeur	139 rue du Général Leclerc 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	5 000 € HT	<b>1 000 €</b>
<b>Hervé HALLE</b>	<b>VOTRE TRAITEUR</b>	Traiteur	Place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>
<b>Laurent COUTAY</b>	<b>LA PATTE D'OIE</b>	bar - tabac- presse	31 rue de La Fère 02100 SAINT-QUENTIN	Aménagement COVID	1 000 € HT	<b>200 €</b>
<b>Gilbert SADI</b>	<b>LES 4 COLONNES</b>	bar - tabac- presse	4 place Crommelin 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 10 000 € HT	<b>2 000 €</b>

**LISTE DES BENEFICIAIRES « FISAC CŒUR DE VILLE ET EUROPE » 2019 - 2021**  
**DISPOSITIF D'AIDE A L'EMBELLISSEMENT, L'AGENCEMENT ET LA SECURISATION DES POINTS DE VENTE.**

<b>NOM</b>	<b>ENSEIGNE</b>	<b>Activité</b>	<b>adresse</b>	<b>Investissements prévus</b>	<b>Assiette subventionnable HT prévue</b>	<b>Subvention maximale pouvant être accordée</b>
<b>Camille JACOB</b>	<b>TRESOR BLEU</b>	esthétique	39 rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Laurence LERICHE</b>	<b>FRANCELLE</b>	prêt-à-porter femme	27 rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Jean-Christophe MOREAU</b>	<b>DIABOLO</b>	bar tabac	91 rue Raspail 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>David VANELLE</b>	<b>EPICERIE DAVID</b>	épicerie fine	10 rue de Labbey de Pompière 02100 SAINT-QUENTIN s	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Elodie COURTIN</b>	<b>L'ARTISANE THES CAFES</b>	torréfaction - coffee shop	4-6 rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Hervé HALLE</b>	<b>VOTRE TRAITEUR</b>	traiteur	place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN s	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Badr BENTAGAHA</b>	<b>WOKYS</b>	restauration	14 rue Raspail 02100 SAINT-QUENTIN s	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>

Auxquels s'ajoutent les dossiers ci-après, acceptés en CM pour une dépense de 5000 €, mais qui, dans le contexte doivent augmenter leurs investissements à plus de 8 000 € éligibles

<b>Fabien POLAK</b>	<b>BISTROT DE FERVAQUES</b>	café - bar - restaurant	4 place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>
<b>Fabien POLAK</b>	<b>TROUBADOUR</b>	restaurant	5 place du Palais de Justice 02100 SAINT-QUENTIN	Embellissement et aménagement	Supérieure à 8 000 € HT	<b>3 000 €</b>